



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du conseil

Avis public est donné par la présente, par la soussignée, Micheline Martel, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité sera tenue le 4 décembre 2025, à 18 h 30, au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot.

Cette séance vise principalement l'adoption du budget et du plan triennal d'immobilisation.

Cet avis est fait conformément aux articles 415 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), ainsi qu'à l'article 956, al.1 du *Code municipal du Québec*.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 6 novembre 2025.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière